



ANNONCE DE RECRUTEMENT

Nitidæ recrute aujourd'hui pour son nouveau Programme : PRM2 - Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé

FICHE DE POSTE

Intitulé du poste (1 Poste)

Chargé(e) de mission Aménagement du Territoire (AT) et Suivi-Evaluation (SE), Programme PRM2 – Nitidæ Côte d'Ivoire.

1 poste est ici à pourvoir.

Contexte

Nitidæ est une association de loi 1901 créée en France. Elle résulte de la fusion de deux ONG françaises, Etc Terra (créée en 2012) et Rongead (créée en 1983). Par des projets de terrain répliquables à grande échelle, Nitidæ souhaite démontrer qu'il est possible et bénéfique de concilier dynamisme économique et préservation du capital naturel dans les territoires ruraux des pays du Sud. Nitidæ met ainsi en œuvre des projets conciliant la préservation de l'environnement et le renforcement des économies locales dans les territoires ruraux des pays du Sud, avec des initiatives axées sur la préservation des forêts et des écosystèmes (réduction de la déforestation), le renforcement des chaînes de valeurs et l'amélioration de l'efficacité énergétique des processus de transformation. La représentation de Nitidæ en Côte d'Ivoire a ouvert en 2016 pour *Etc Terra* et 2001 pour Rongead.

En 2020 et 2021 Nitidæ s'est vu attribuée, respectivement par le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et par l'Union Européenne (UE), deux subventions pour le financement d'un programme territorial dédié à la préservation forestière et au développement rural en périphérie de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya, dans la région de la Mé en Côte d'Ivoire : le programme PRM2 - Préserver la biodiversité de Mabi-Yaya & Renforcer le développement socio-économique de la Mé.

Présentation du Programme PRM2

Se basant sur les succès du projet REDD de la Mé (PRM), mis en œuvre dans la région entre 2016 et 2020, l'objectif global du Programme PRM2 est d'assurer, sur 3 ans, la pérennité environnementale de la nouvelle réserve naturelle de Mabi-Yaya, créée en 2019, dans la région de la Mé ainsi que le développement territorial et sectoriel des villages en périphérie de la réserve naturelle, et plus largement de la région de la Mé. Six grands résultats doivent être accomplis par le projet :

R1. Améliorer la gouvernance foncière et territoriale de la Région de la Mé, en particulier en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (RNMY) ;

R2. Soutenir la gestion de la RNMY ;

R3. Améliorer la gouvernance forestière en périphérie de la RNMY ;

R4. Appuyer la transition des modes productifs et des pratiques agricoles des producteurs agricoles en périphérie de la RNMV ;

R5 Appuyer dans les zones périphériques les activités génératrices de revenus favorables à la protection de la RNMV ;

R6. Mesurer l'impact du Projet et construire un référentiel « zéro déforestation ».

Mission du poste et position hiérarchique

Chargé(e) de mission Aménagement du Territoire (AT) et Suivi-Evaluation (SE), votre mission sera de mettre en œuvre les activités d'aménagement du territoire (diagnostics territoriaux, plans de développement local) dans le cadre du Programme PRM2 ; et d'assurer le suivi-évaluation dudit Programme et de ses 6 grands résultats.

Le(a) chargé(e) de mission Aménagement du Territoire (AT) et Suivi-Evaluation (SE) sera sous la hiérarchie du Chef de Projet PRM2 (basé à Abidjan), et du Chef d'Equipe Terrain PRM2 (basé à Adzopé). Il (elle) travaillera aussi en étroite collaboration avec les employés de Nitidae en Côte d'Ivoire, en particulier la Représentation Pays et la Chargée de projet Forêt, et les autres collègues CFA et la Chargée de mission Forêt travaillant sur le même Programme.

Lieu de travail

Le poste est basé à Adzopé avec des déplacements réguliers dans les villages d'intervention du programme PRM2, en périphérie de la réserve naturelle de Mabi-Yaya (Région de la Mé/District d'Abidjan).

Base : Adzopé

Mission : Adzopé/ zone du PRM2 (principalement autour de la Réserve Naturelle de Mabi-Yaya).

Responsabilités

Le(a) Chargé(e) de mission Aménagement du Territoire (AT) et Suivi-Evaluation (SE) devra effectuer les tâches suivantes :

Développement territorial

En lien avec le Chef d'Equipe Terrain et les Conseiller(e)s Formateurs(trices) Agricoles (CFA) :

- Collaboration avec le Conseil Régional de la Mé dans l'élaboration de leur Plan Régional de Développement ;
- Elaboration de Plans de Développement Local (PDL) dans chacun des 8 villages cibles du programme PRM2;
 - Réunion(s) villageoise(s) avec les autorités locales afin i) d'expliquer les enjeux, le processus, la méthode et ii) d'identifier un comité d'élaboration du PDL
 - Délimitation géographique du territoire villageois concerné par le PDL ;
 - Collecte et analyse de données socio-économiques locales : démographiques, historiques quant à l'usage du territoire, contraintes locales au développement agricole, etc.
 - Description de l'actuelle occupation des sols par cartographie participative sur fond de carte à Très Haute Résolution ;
 - Projection de la future occupation des sols (à 10 ans) : estimation des surfaces qu'il faudrait attribuer à chaque classe d'occupation des sols pour répondre durablement aux besoins des populations et aux opportunités économiques ;
 - Formalisation et officialisation du PDL : cartographie et narratif associé ;
- Encadrement et suivi de l'appel à projets locaux visant à mettre en œuvre 8 projets villageois issus des PDL précités ;

- Participation à l'élaboration des termes de références de l'appel d'offres ;
- Appui aux comités villageois dans l'élaboration de leur offre technique ;
- Suivi de la mise en œuvre des projets sélectionnés ;
- Sensibilisation à la législation foncière :
 - Participation à l'élaboration des divers supports médias (audios, dépliants et posters) à diffuser à l'échelle de la Région de la Mé ;
 - Conduite de séances de formation et de sensibilisation de proximité dans les villages et campements de la zone tampon de la RNMY et des forêts classées de Mabi et de Yaya.
- Suivi du processus de délimitation des 8 territoires villageois.

Suivi-Evaluation

- Elaboration du système de suivi-évaluation du Programme PRM2 ;
- Réalisation de missions régulières de suivi-évaluation sur le terrain ;
- Elaboration des rapports de mission de suivi-évaluation ;
- Participation à l'élaboration des rapports semestriels ;
- Saisie des données dans le SIG du projet et intégration au géoportail créé et suivi, en lien avec le Conseil Régional de la Mé.

Le(a) Chargé(e) de mission Aménagement du Territoire (AT) et Suivi-Evaluation (SE), Programme de PRM2, pourra effectuer d'autres tâches éventuellement non listées ici et relevant de sa compétence dans le cadre de la mise en œuvre des projets de Nitidae.

Compétences et Qualifications requises

Nous recherchons des candidat(e)s remplissant le profil suivant :

- Bac +3 minimum dans le domaine agricole et forestier
- 3 ans d'expérience minimum dans le domaine du suivi-évaluation et/ou de l'aménagement du territoire
- Honnêteté et intégrité
- Capacité d'observation, d'analyse et de synthèse
- Maîtrise du français écrit et oral
- Titulaire du permis moto
- Bon sens relationnel
- Forte Motivation pour les projets de Nitidae
- Candidatures féminines appréciées

Atout

- Connaissances en SIG, cartographie

Si vous répondez à ces critères, merci d'envoyer vos candidatures (CV détaillé + photo récente + lettre de motivation + photocopie des diplômes) à Renaud Lapeyre, Chef de Projet, Programme PRM2: recrutement.ci@nitidae.org, au plus tard le 29 Octobre 2021, en précisant la référence : « PRM2-Chargé de Mission AT et SE ».

Conditions du Poste

Poste en CDD de 12 mois (renouvelable)

Salaire et prise en charge

La rémunération est à discuter lors de l'entretien.

Les frais de mission appliqués seront ceux définies dans les procédures de Nitidae

Début de la mission

A partir de début décembre 2021

Durée du projet

36 mois

Information sur la structure

Site web : www.nitidae.org